

## Ouverture de l'enquête publique consacrée au projet éolien de Plaine de Courance

Dix éoliennes à Beauvoir-sur-Niort et à Belleville (Deux-Sèvres) pour alimenter au total environ 33 000 personnes en électricité propre et renouvelable : c'est le projet de Plaine de Courance, porté par La Compagnie du Vent et Futures Energies, filiales d'ENGIE. Une concertation globale avec tous les acteurs et riverains concernés est organisée et une enquête publique aura lieu à partir du lundi 22 février 2016.

Un projet de parc éolien est aujourd'hui envisagé dans le Sud du département des Deux-Sèvres. La Compagnie du Vent et Futures Energies proposent en effet l'installation de dix aérogénérateurs sur le site de Plaine de Courance, à Beauvoir-sur-Niort et à Belleville (voir détails du projet page suivante).

Les habitants de ces communes sont donc invités à prendre connaissance du dossier complet du projet, dans les mairies de Beauvoir-sur-Niort et de Belleville et à donner librement leur avis dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du lundi 22 février au vendredi 25 mars inclus. Le commissaire enquêteur assure plusieurs permanences pendant toute la période d'enquête publique, afin de recueillir également les déclarations verbales (voir détails ci-dessous).

*Permanences du commissaire enquêteur :*

### **Beauvoir-sur-Niort, en mairie :**

Lundi 22 février	14h à 17h
Mercredi 9 mars	9h30 à 12h30
Vendredi 25 mars	14h à 17h

### **Belleville, en mairie :**

Jedi 3 mars	9h30 à 12h30
Vendredi 18 mars	14h à 17h



# Le projet éolien de Plaine de Courance

**Le projet de parc éolien du Plaine de Courance va franchir une nouvelle étape : l'avis des communes concernées sera primordial tout au long du mois d'enquête.**

D'une puissance de 33 mégawatts, ce projet compte dix éoliennes implantées sur la commune de Beauvoir-sur-Niort et de Belleville (Deux-Sèvres). Leur production totale annuelle de près de 82,5 millions de kilowattheures permettra d'alimenter environ 33 000 personnes en électricité et d'éviter l'émission de près de 55 000 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année (par rapport à la production électrique au fioul).

## L'histoire d'un projet éolien soutenu par les élus et les riverains

Les premiers contacts de La Compagnie du Vent et Futures Energies avec les mairies de Beauvoir-sur-Niort et de Belleville datent de 2003. Suite à l'avis favorable des conseils municipaux de Beauvoir-sur-Niort et de Belleville, et du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Plaine de Courance en 2008, les études de préfaisabilité ont été lancées. Elles ont notamment concerné la faune, la flore, l'archéologie, l'environnement sonore, le paysage, le potentiel éolien, les servitudes réglementaires et le raccordement au réseau électrique... Les résultats de ces études sont présentés dans les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter consultables en mairies pendant l'enquête publique.

En juin 2011, La Compagnie du Vent et Futures Energies ont organisé une réunion d'information publique en partenariat avec les municipalités, afin de présenter dans le détail le projet de Plaine de Courance, et de répondre aux interrogations de la population locale.

Aujourd'hui, l'enquête publique est à nouveau l'occasion pour les riverains du projet de donner leur avis avant la fin de l'instruction de la demande de permis de construire par la préfecture des Deux-Sèvres.

### À propos de La Compagnie du Vent

*Pionnière en matière d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda. La société a par ailleurs engagé avec succès une diversification dans l'énergie solaire avec l'exploitation de neuf centrales pour une puissance totale de 75 MWc. Aujourd'hui, La Compagnie du Vent dispose d'un parc de production de plus de 450 mégawatts installés (éolien et solaire). L'entreprise, dont le siège social est basé à Montpellier, emploie près de 150 salariés. La Compagnie du Vent est une filiale d'ENGIE, un leader mondial de l'énergie, qui en détient 60%. Deuxième producteur d'électricité en France, ENGIE dispose d'un parc diversifié de plus de 10 000 MW de puissance installée, dont 50 % de source d'énergie renouvelable. ENGIE est le leader du solaire en France avec une capacité installée de plus de 380 MWc.*

### À propos de Futures Energies

*Implanté sur 10 sites en France, au cœur des régions, Futures Énergies, Groupe ENGIE, est un acteur de référence des énergies renouvelables puissance totale installée de 534 MW. La société exploite également les deux plus importants parcs photovoltaïques du Groupe ENGIE en France pour une puissance totale installée de 40 MWc. Futures Énergies est par ailleurs pleinement engagé dans le développement des énergies marines renouvelables avec notamment le projet de ferme pilote hydrolienne au raz Blanchard en Basse-Normandie.*

*Futures Energies est également doté depuis 2010 d'un Centre de Conduite des Énergies Renouvelables, basé à Châlons-en-Champagne, qui supervise les actifs éoliens et photovoltaïques du Groupe en France et en Europe. A fin 2015, plus de 800 MW éoliens et solaires sont pilotés à distance depuis ce Centre.*



### **Contact Presse Futures Energies :**

Catherine HOPFNER-JOSSE  
Port : +33 (0)6 73 26 21 82  
E-Mail : [catherine.hopfner@gdfsuez-fe.com](mailto:catherine.hopfner@gdfsuez-fe.com)

### **Contact Presse La Compagnie du Vent :**

Pénélope ANDRÉ  
Tél : +33 (0)4 99 52 63 04  
E-Mail : [penelope.andre@compagniduvent.com](mailto:penelope.andre@compagniduvent.com)